

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ directionstjosephbdb@gmail.com
🌐 <http://www.saintjosephboisdeboux.be>



Liège, le 02 septembre 2022

Chers parents bonjour,

Sans trop vous en rendre compte peut-être, vous venez de vivre un évènement historique : la première rentrée des classes sous le régime des nouveaux rythmes scolaires ! Vu de l'intérieur, cette rentrée s'est très bien déroulée. Si nous avons dû essuyer quelques larmes chez nos plus petits des classes maternelles, nous avons retrouvé la toute grande majorités de nos élèves heureux et souriants ! Nous nous réjouissons de ce départ et espérons que cette sérénité à Saint-Joseph de Bois-de-Breux se poursuivra tout au long de cette année 2022-2023, perpétuant ainsi une réputation acquise depuis de nombreuses années !

Afin de garantir ce bien-être à l'école, je me permets de vous rappeler quelques informations importantes.

Tout d'abord, maintenant que la météo est encore clémente, plusieurs élèves, et nous nous en réjouissons, viennent à l'école à vélo. Dans les deux implantations, un endroit est prévu pour déposer le vélo. Derrière la barrière située à droite de la classe de Mme Carine au 653 et sous le préau, côté jardin, au 667. Les vélos seront donc déposés à ces endroits et attachés à l'aide d'un cadenas. Par ailleurs, nous vous rappelons que ces vélos doivent être conformes aux prescriptions du code de la route et que les élèves cyclistes doivent obligatoirement porter le casque. Enfin, toujours à ce sujet, si vous avez la bonne idée d'accompagner votre enfant en venant vous aussi à vélo, merci de penser à l'exemplarité et donc, de couvrir votre tête de ce précieux bouclier !

Ensuite, je voudrais aussi insister sur un point que nous avons ajouté à notre ROI : dans les deux implantations, nous vous demandons de ne pas entrer dans les cours avant 15h00 (ou

12h00 les mercredis) afin de ne pas perturber les fins de journées de nos élèves. Au 653, nous vous demandons de ne pas dépasser la rigole (ligne noire) et au 667, de rester sous le préau. Enfin, j'attire votre attention sur le stationnement des voitures. Au 653 (école du bas) les voitures ne peuvent pas avancer au-delà de la barrière située le long du mur de l'église. Cette année, qui plus est, des travaux vont être réalisés à la villa « Auxillium » et vont donc réduire l'espace disponible. Je vous recommande aussi de respecter scrupuleusement le code de la route lorsque vous vous gardez le long de la rue de Herve. D'une part, des voisins ont connu des difficultés pour rentrer et/ou sortir de leur garage et d'autre part, un des agents qui assure la sécurité lors des entrées et parfois sorties des cours n'hésite jamais à sortir son carnet de contraventions lorsqu'il constate la moindre infraction ! A bon entendeur, ...

Par ailleurs, cette année, les élèves de P6 vont proposer de vendre, tous les mercredis, des collations « faites maison » au prix de 1€ et ce, afin de réduire le coût des séjours qu'ils vont vivre en 2022-2023. Nous vous remercions de leur réserver bon accueil en pensant à donner une petite pièce à votre enfant (uniquement s'il est au 667, à l'école « du haut ») et en veillant à ne pas amener, le cas échéant, un gâteau d'anniversaire le mercredi. Vous trouverez l'affiche relative à cette action en fin de cette newsletter.

Enfin, je vous signale que je suis en cours de rédaction du calendrier de l'année. Il sera très prochainement disponible sur le site de l'école. Je vous tiendrai bien sûr au courant.

Une fois encore, au nom de toute l'équipe, je vous souhaite tout et rien que le meilleur pour cette année scolaire 2022-2023 !

Bien cordialement,

M. JB Blaise,

COLLATION 1€

TOUS LES MERCREDIS 10H



Cookie / Cake

FAIT MAISON PAR LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME}